

# Les pensions des statutaires à la hausse

de Luc BAÏZA

J eudi soir au conseil communal, les conseillers d'Anthisnes ont dû faire preuve d'assez bien d'éclectisme. Ils ont commencé par écouter l'exposé très clair de François Debaty sur le plan de Cohésion Sociale du Condroz qui regroupe les communes d'Anthisnes, Clavier, Hamoir, Nandrin et Tinlot. Avant d'approuver le rapport financier et d'activités, ce dernier a quand même souhaité voir à l'avenir plus de réactivité de la part des Anthisnois au niveau de futurs projets ou d'aides éventuelles. La commune a approuvé alors la charte d'engagement Maya destinée surtout à la protection des abeilles, espèce qui est en train de s'éteindre, non sans avoir entendu le petit laïus de l'ancienne apicultrice avertie qu'est Françoise Tricnont. La vente des coupes de bois a été aussi approuvée « même si elle ne nous apportera pas de nombreux billets », concluait le bourgmestre Tarabella.

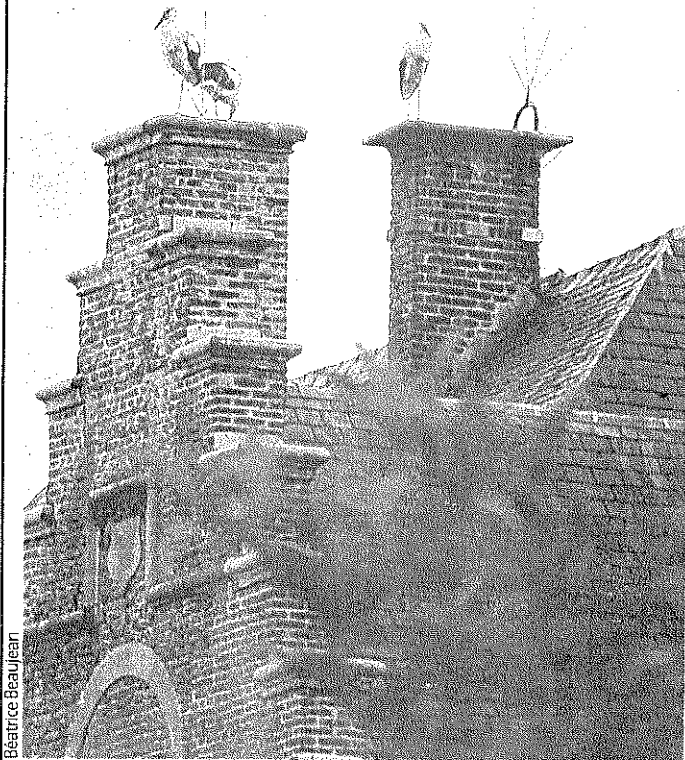
On notera aussi que l'armoire de comptage place Legros, souvent vandalisée, sera remplacée et sécurisée pour une somme de 1 659 €. Mais le point qui a retenu l'attention de tous est l'instauration d'un régime complé-

mentaire pour le personnel contractuel des administrations locales et provinciales. « Il existe une grande injustice en matière de pension entre les nommés et les statutaires, explique l'échevin Michel Evans. Ce régime permettra d'atténuer la différence mais pas de la gommer tout en permettant de revenir en arrière par le biais d'une contribution de rattrapage qui couvrira dans un premier temps, la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1987 au 31 décembre 1996. »

Une deuxième cotisation pour les années restantes est prévue. « Une sorte d'assurance groupe en quelque sorte », a fait remarquer Bernard Maleingreau d'Hembise, conseiller de l'opposition tandis que Françoise Tricnont tenait à insister : « Il faut absolument, à moyen terme, que la commune élabore un plan de nomination de ses agents. La moyenne des autres communes est à 45 % d'agents nommés et nous n'en sommes qu'à 30 %. » Cette contribution de rattrapage consiste en une prime unique égale à 3 % du salaire annuel donnant droit à la pension.

Bien sûr, tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés. On n'oublie pas non plus les différents jeux de mots prononcés par l'ensemble du conseil communal. Et quand on parle d'abeilles, cela vole souvent fort bas... ■

STRÉE



Béatrice Beaujean

**Des cigognes de passage** Cela en deviendrait une habitude... Les cigognes étaient encore de passage dans notre région. Ce mercredi, vers 20 h, c'est à Strée que Béatrice Beaujean a capturé ce passage au moyen de son appareil photo. « En passant à Strée, j'ai vu un vol d'une dizaine de cigognes, certaines se sont posées sur le château de Strée (près de l'Église). Je suis vite allée chercher mon appareil photo. »

La semaine précédente, c'est à Bois-et-Borsu que des dizaines de cigognes avaient débarqué dans le village et le long de la route du Condroz. Toutes les cheminées du village et poteaux d'éclairage avaient été pris d'assaut.